



Bulletin d'inscription Formation

Concepteur Certifié Maison Passive (CEPH)
Certified European Passive House Designer

1^{er} semestre 2014

11, 12, 18 et 19 mars 2014

1^{er}, 2, 15 et 16 avril 2014

22 et 23 mai 2014

A retourner, par courrier, accompagné du règlement à :
CD2E, rue de Bourgogne, base du 11/19, 62750 Loos-en-Gohelle

Informations contact « participants »

Nom du (des) participant(s)

Fonction

Nom et adresse de la structure

Téléphone / fax ... / ...

Mobile 06 ...

E-mail

Informations contact « conventions »

Nom du dirigeant

Téléphone / fax ... / ...

E-mail

- Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée.
- L'inscription est valide après règlement complet des cours, accord de prise en charge ou dépôt d'un chèque de caution

Formation

- Le nombre minimum de participants est de 15 personnes par session. Si le nombre de participants n'est pas atteint, le CD2E se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.
- Une annulation ou modification nécessite une démarche écrite. En cas d'empêchement, un remplaçant peut être nommé.
- Dans le cas d'une annulation moins de 3 semaines avant la date fixée, les frais d'annulation sont fixés à 15 % de la somme totale de la facture.
- Dans le cas d'une annulation moins de 8 jours avant la date fixée, le montant total de la facture reste dû.
- Dans le cas d'annulations de la part de l'organisateur, la totalité de la somme versée est remboursée.

Examen CEPH :

- En cas d'annulation du passage de l'examen CEPH moins de 4 semaines avant la date fixée, le prix total de l'examen reste dû

| A/ Formation : je m'inscris de manière définitive à la formation | | |
|---|----------------------|--------------------------|
| 1. Package « Concepteur Européen Maison Passive /Passiv'haus » 9 modules, 10 jours, 1 ^{er} semestre 2014 | 2250€TC | <input type="checkbox"/> |
| B/ Repas : Le CD2E organise les déjeuners pour les journées de formation | | |
| Je suis déjà adhérent au CD2E, les repas me sont offerts | 0 € | <input type="checkbox"/> |
| Je souhaite adhérer au CD2E et bénéficier des repas offerts Tarifs de l'adhésion disponibles ici : http://www.cd2e.com/cd2e/adherer | Adhésion TC | <input type="checkbox"/> |
| Je ne souhaite pas adhérer au CD2E mais participerai aux repas avec le groupe (16€ TC par repas) | 16€TC x | <input type="checkbox"/> |
| Je ne souhaite pas prendre les repas avec le groupe | 0€ | <input type="checkbox"/> |
| Les formations et les déjeuners sont à régler au CD2E Partie A et B : je joins un règlement de € TC à l'ordre du CD2E | | |
| C/Logiciel PHPP 2012 (La participation au module N° 6 implique la possession du logiciel) | | |
| Je souhaite l'acquérir sans adhérer à La Maison Passive France | 290€ TTC | <input type="checkbox"/> |
| Je souhaite l'acquérir en adhérant à La Maison Passive France Tarifs de l'adhésion disponibles ici : www.lamaisonpassive.fr | 180€TTC+ Adhésion | <input type="checkbox"/> |
| Je souhaite l'acquérir en étant déjà adhérent à La Maison Passive France | 180€ TTC | <input type="checkbox"/> |
| D/ Examen CEPH : | | |
| Je m'inscris à l'examen CEPH qui aura lieu le 6 juin 2014 à Loos-en-Gohelle (62) en ayant suivi la formation : | 669,76€ TTC | <input type="checkbox"/> |
| <i>Les commandes de logiciels et inscriptions à l'examen peuvent s'effectuer au cours de la formation</i> Le logiciel PHPP et l'inscription à l'examen sont à régler à La Maison Passive Service Partie C et D : je joins un règlement de€ TTC à l'ordre de LAMPS | | |

Ma signature vaut inscription et acceptation des conditions de participation.

Lieu – Date – Signature :

A réception de ce bulletin, vous recevrez une confirmation d'inscription par e-mail, et dans la semaine qui précède la formation, nous vous ferons parvenir une convocation.
Une facture peut être établie sur demande. Autrement, une facture acquittée vous sera adressée à réception du règlement